

- Janvier 2022 -

Retour en classe des élèves

Comme vous le savez, les élèves seront de retour sur les bancs d'école ce lundi 17 janvier. D'ici là, nous comptons sur votre collaboration pour discuter avec votre enfant de l'importance de respecter les règles sanitaires notamment en ce qui a trait au port du masque. Il est nécessaire que tous les élèves portent le masque convenablement, et ce, en tout temps dans l'établissement. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Journées de la persévérance scolaire

Du 14 au 18 février 2022 se déroulera la 19^e édition des Journées de la persévérance scolaire, sous la thématique du « Sens ». Nous soulignerons cette semaine par différentes activités, dont la remise de certificats de persévérance et une conférence de Samuel Larochelle, romancier, poète, biographe, journaliste et scénariste.

La minute policière

Nous vous invitons à consulter, en compagnie de votre enfant, l'infolettre ci-dessous. Cette dernière contient des capsules informatives adressées aux étudiants du secondaire. Les sujets abordés ce mois-ci sont la fraude, le vol d'identité, l'isolement social et les propos suicidaires.



[Infolettre Janvier 2022](#)

Report du bulletin et de la rencontre de parents

Il est à noter que la date limite de transmission du premier bulletin a été reportée au **11 février 2022**.

Par conséquent, la soirée rencontres de parents-enseignant a également été reportée au jeudi **17 février de 18 h à 21 h**. Tous les détails concernant le déroulement de la soirée vous seront communiqués par courriel au début du mois de février.

Choix des séquences mathématiques et sciences

Au cours de la 3^e année du secondaire, les élèves doivent faire un choix des séquences mathématiques et de sciences pour la 4^e et 5^e année du secondaire. Pour vous aider à faire un choix éclairé, nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants :

- Le choix des séquences mathématiques et des sciences pour la 4^e et 5^e secondaire
- Cheminements possibles en maths et en sciences

De plus, pour votre information, nous vous acheminons aussi la liste des DEP et des programmes au collégial ainsi qu'un document vous permettant d'en apprendre davantage sur les études collégiales :

- Liste des DEP
- Liste des programmes au collégial
- De l'énergie dans mes études

Choix des options 4^e et 5^e secondaire

Au cours de la 3^e et 4^e année du secondaire, les élèves doivent faire un choix d'options pour la prochaine année scolaire. Voici ci-dessous la liste exhaustive des options offertes ;

- Cahier des options 4^e et 5^e secondaire

Inscriptions

pour

2022-2023

Au cours du mois de janvier, vous recevrez par le biais de votre enfant toutes les informations concernant les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023.

En nouveauté cette année, les formulaires d'inscription devront être remplis en ligne via le Portail Parents.

La période d'inscription du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy se déroulera du 17 au 28 janvier 2022.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse courriel suivante : esdp.inscription@cduroy.qc.ca. ou à visiter notre site Internet sous le volet « Inscription ».

Le service d'orientation

Information aux parents des élèves de 5^e secondaire

Au cours de l'automne, votre enfant a eu l'occasion de poursuivre sa réflexion quant à son orientation scolaire et professionnelle et d'explorer certains programmes de façon plus approfondie par sa participation aux journées portes ouvertes du Cégep de Trois-Rivières, du collège Laflèche et des centres de formations professionnelles. Plusieurs élèves ont aussi saisi l'opportunité d'assister à des cours d'un programme qui les intéresse en participant à l'activité « Étudiant d'un jour ». Ils sont également nombreux à utiliser les services d'orientation de l'école afin de s'engager dans une démarche d'orientation personnalisée.

Dans quelques semaines, les conseillères d'orientation visiteront votre enfant en classe, pour une troisième fois cette année. L'objectif de cette rencontre est de le renseigner sur les procédures des demandes d'admission en formation professionnelle et au collégial et de bien le préparer à sa prochaine transition.

Afin de vous accompagner dans cette importante étape, nous avons créé un site Internet regroupant les informations les plus pertinentes sur l'admission. Les informations y sont principalement présentées à l'aide de courtes vidéos. Aussi, nous vous acheminons des liens à consulter pour obtenir des renseignements complémentaires. Nous souhaitons vous rappeler que la date limite pour la plupart des demandes d'admission est le 1^{er} mars.

Pour accéder au site d'information du service d'orientation :
<https://sites.google.com/csduroy.qc.ca/orientation-des-pionniers/accueil>

N'hésitez pas à
communiquer avec
le service d'orientation
pour de plus amples
informations

Mélanie Morin
melanie.morin@csduroy.qc.ca

Valérie Bellerose
bellerosev@csduroy.qc.ca

Isabelle Dugal
dugali@csduroy.qc.ca

Liens à consulter :

[Liste DEP](#)

[Liste DEC](#)

[Repère procédure simple](#)

[Energie dans mes études](#)

Accompagnement dans la démarche d'orientation

Si votre enfant a besoin d'accompagnement dans sa démarche d'orientation, plusieurs actions sont encore possibles. Les établissements d'enseignement tiendront des journées portes ouvertes en janvier ou février. Les journées « Étudiant d'un jour » seront aussi de retour en février. Considérant le contexte actuel de la pandémie qui nécessite des ajustements continuels, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites Internet des établissements afin de connaître les dates et les modalités de ces activités. Il est évidemment également possible de rencontrer une conseillère d'orientation de l'école pour tout élève qui en fait la demande.

Mesures sanitaires en vigueur

- Covid-19 -

- Port du masque obligatoire en tout temps, sauf à l'extérieur;
- Port du masque obligatoire dans le transport scolaire et le transport STTR ;
- Aucune distanciation;
- Lavage des mains à l'entrée de l'école et des locaux;
- Les activités parascolaires en présence demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre, tout comme les activités interécoles, les tournois et les compétitions.

Gestion des cas positifs

Élèves du secondaire adéquatement vaccinés (2 doses ou 1 dose et 1 résultat positif à la COVID)

- Le parent a la responsabilité d'informer l'école que son enfant a reçu un résultat positif à un autotest ;
- L'élève positif doit être en isolement 5 jours à partir de l'apparition des premiers symptômes ;
- L'élève positif peut revenir à l'école après les 5 jours d'isolement selon les 3 conditions ci-dessous :
 - Pas de fièvre depuis 24 heures ;
 - Disparition ou diminution des symptômes ;
 - Résultat négatif à un autotest après la 5^e journée d'isolement ;
- L'élève devra porter le masque en tout temps (sauf à l'extérieur) et dans la mesure du possible, respecter une distanciation de 2 mètres avec les autres élèves pour une période de 5 jours ;
- Nous ne pouvons pas exiger de preuve du résultat négatif à l'autotest pour le retour en classe.

Élèves du secondaire **non** adéquatement vaccinés

- Le parent a la responsabilité d'informer l'école que son enfant a reçu un résultat positif à un autotest ;
- L'élève positif doit être en isolement 10 jours à partir de l'apparition des premiers symptômes ;
- L'élève positif peut revenir à l'école après les 10 jours d'isolement sans condition ;
- L'élève devra porter le masque en tout temps (sauf à l'extérieur).

Les masques de procédure sont remis aux élèves par notre établissement, à raison de deux masques par jour ou plus au besoin.